



DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur deux demandes de permis de démolition pour les bâtiments portant les numéros civiques :

7011, avenue des Érables
3532, rue Bélair

et ce, **le 8 février 2016, à 18 h 30**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ces permis de démolition, doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement. Ces commentaires doivent être transmis au bureau d'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3 et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 1^{er} février 2016, à 16 h 30**.

Le 20 janvier 2016

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Lamarre Trignac, avocate

Publication :
Journal de Saint-Michel, édition du 20 janvier 2016